

Application de l'article 58 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation des habitants relative à la circulation dans l'avenue Eugène Ysaye.

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Merci de nous recevoir ce soir. Nous sommes ici avec plusieurs riverains et avons écrit une lettre, cosignée par plusieurs d'entre eux, à la suite de la situation dans notre rue, l'avenue Eugène Ysaye. Plusieurs problèmes se posent dans notre rue depuis la mise en sens unique de l'avenue Nellie Melba, la rue parallèle à l'avenue Eugène Ysaye.

Le premier constat, c'est qu'il y a une forte augmentation du trafic, et ce n'est pas juste un ressenti des voisins. Des comptages ont été réalisés avant et après la mise en sens unique de l'avenue Nellie Melba, et ils révèlent une augmentation de 75 % du trafic dans le sens de la montée. En fait, l'avenue Nellie Melba a été mise en sens unique dans le sens de la descente. Maintenant, à l'avenue Eugène Ysaye, nous avons énormément de trafic.

Si nous sommes ici, ce n'est pas pour empêcher tout le trafic dans notre rue, car nous savons que c'est une voirie « voiture-confort ». C'est un axe, il y a du trafic, mais dans ce cas, nous demandons de se conformer aux normes, car nous sommes passés de 300 voitures par heure à 550 voitures par heure, et nous parlons d'un seul sens. Nous dépassons donc largement les normes pour une voirie « voiture-confort ». Cela pose aussi de réels problèmes de sécurité, comme nous allons le voir plus loin, et bien sûr, cela affecte la qualité de vie des riverains.

Nous avons déjà échangé avec le cabinet de Madame l'Échevine de la Mobilité à ce sujet. Ce qu'on nous a répondu, c'est que, malheureusement, rien ne peut être fait pour notre rue, car il n'y a pas de budget pour commander une étude d'incidences.

Cela risque de créer des reports de trafic sur d'autres rues. Cette réponse nous a fâchés, car aucune étude d'incidences n'a été réalisée pour la mise en sens unique de l'avenue Nellie Melba. Il n'y a eu aucune concertation avec le quartier. Nous subissons un report massif de trafic, mais on ne peut rien faire, car cela pourrait créer des reports sur d'autres rues. C'est aussi pour cela que nous sommes ici : nos échanges avec le cabinet n'ont pas abouti à des suites concrètes.

Une augmentation du trafic s'accompagne de problèmes de sécurité. Il y a maintenant une situation très dangereuse pour les piétons en haut de l'avenue Eugène Ysaye. Il y a un passage piétonnier qui n'est visible que très tardivement, à environ 2 mètres, quand on est en voiture. Avec l'augmentation du trafic, il est encore moins visible, surtout si on roule vite. Ce passage est vraiment très dangereux.

Il faut savoir que l'avenue Nellie Melba a été mise en sens unique, entre autres, pour sécuriser les abords de l'école et fluidifier le trafic des bus. Mais tous ces enfants passent par le parc pour aller à l'école et se font presque écraser en haut de la rue d'à côté.

Un autre problème est le passage piétonnier en bas. Quand le feu est vert, toutes les voitures qui viennent de l'avenue du Roi Soldat tournent et passent par le passage piétonnier. Avant, personne ne montait par là, mais maintenant, il y a tout le temps des voitures qui montent et traversent le passage piétonnier quand le feu est vert.

L'avenue Eugène Ysaye n'est pas seulement une voirie voiture-confort, mais aussi un axe-vélo. Légalement, quand on a ces deux combinaisons, on doit avoir des pistes cyclables séparées, ce qui n'est pas du tout le cas. Il n'y a aucune infrastructure cycliste. Que font donc les vélos ? L'avenue Eugène Ysaye est très congestionnée pendant les heures de pointe. Toute la rue est bouchée, et les cyclistes ne peuvent pas rester sur le rond-point, car ils se font bousculer. Ils prennent tous le trottoir. Le trottoir est devenu une piste cyclable dans le sens de la descente, et ça roule vite.

J'ai déjà vu non seulement des vélos arriver sur mes enfants, mais aussi des mobylettes et des trottinettes. C'est vraiment un axe pour les vélos, mais il n'y a aucune infrastructure. Quand on monte, les cyclistes sont plus lents que les voitures, et les voitures essaient de les dépasser de toutes les façons possibles.

Nous avons aussi un problème d'excès de vitesse. Ce problème existe depuis toujours, et maintenant, il persiste, surtout le soir et en dehors des heures de pointe. Les voitures roulent vraiment très vite dans notre rue. Nous avons communiqué ces problèmes de sécurité pour les cyclistes, les piétons et le problème du trafic au cabinet. Ils nous ont donné les solutions suivantes :

Ils allaient envoyer la brigade cycliste pour vérifier si tout le monde respecte bien le code de la route.

La deuxième solution était de tailler les haies pour que les automobilistes voient mieux le passage piétonnier.

Il y avait aussi la solution d'ajouter un marquage au sol pour les cyclistes, mais il n'y a physiquement pas de place. Donc, même si on met un marquage, il n'y a pas la place.

Ils ont aussi parlé d'installer des ralentisseurs. Ces solutions peuvent apporter des améliorations, mais ce ne sont pas des solutions structurelles. Ce sont vraiment des solutions de facilité.

Nous voulons une vraie réponse aux problèmes, notamment en matière de sécurité dans la rue. C'est une rue très utilisée par les enfants. Tous les gens qui habitent plus

bas à Anderlecht vont à l'école au P14, à Nellie Melba, ou à De BEVERBOOM. Ils passent tous par l'avenue Eugène Ysaye, à pied, à vélo ou en voiture. Mais pour l'instant, c'est très dangereux pour les cyclistes et les piétons. Nous demandons donc, en premier lieu, de sécuriser l'espace pour les enfants.

Vous savez tous qu'un enfant touché par une voiture, même à 20 km/h, c'est une catastrophe. On le voit au niveau médical. Quand on reçoit un enfant qui a été touché par une voiture, c'est une catastrophe humaine. Nous ne voudrions pas que demain, on lise dans les journaux qu'un enfant a été renversé sur l'avenue Eugène Ysaye. C'est la première chose que nous demandons au Collège de prendre en charge.

Nous avons observé la circulation dans la rue et constaté plusieurs choses : les bus ne font que monter et ne descendent jamais l'avenue Eugène Ysaye. Pour les pompiers, leur itinéraire est toujours une montée et jamais une descente. Il en va de même pour les ambulances : elles montent et ne redescendent pas la rue. Nous demandons donc que l'avenue Eugène Ysaye passe en sens unique dans le sens de la montée, afin de pouvoir mettre une piste cyclable du côté gauche, du côté des maisons, de façon à ce qu'une piste cyclable soit mise en place et qu'elle soit assez large pour être utilisée dans les deux sens. Cela permettrait aussi de régler le problème des personnes qui se garent sur les trottoirs. Dans le quartier, on constate régulièrement que certaines incivilités ont lieu et que des gens se garent sur le trottoir, sans aucun respect, empêchant les piétons d'utiliser les trottoirs.

Deuxièmement, il y a des parkings utilisés par les riverains. Nous demandons que ces parkings soient mis en zone payante afin de réguler leur utilisation et d'éviter que des personnes s'y garent pendant 3 ou 4 jours, ou que des voitures immatriculées à l'étranger y restent une semaine sans bouger. Le quartier commence à devenir ingérable en termes d'utilisation de ces parkings.

Moi qui rentre régulièrement tard des cliniques pour arriver chez moi, je me rends compte qu'il y a régulièrement des véhicules garés avec des personnes à l'intérieur, et on ne sait pas ce qu'ils font là. Ils attendent pendant 2 ou 3 heures, puis disparaissent. Nous ne savons pas ce qu'ils font. En mettant ces parkings en zone payante, je pense que cela régulera ce problème.

On dit que si l'avenue Eugène Ysaye était mise en sens unique, la police n'était pas d'accord, car elle a besoin, pendant les heures de match, de pouvoir rétablir la circulation dans les deux sens. Pour nous, on pourrait la mettre en sens unique en permanence, et sous autorisation de la police, elle pourrait redevenir à double sens sous leur contrôle. La police a le droit de prendre une voirie et de la rendre à double sens si c'est une question de circulation ou de sécurité.

Pour nous, la sécurité est importante. Nous aimerions régler ce problème. Au niveau de la vitesse, il y a une possibilité d'installer un radar fixe pour dissuader les personnes qui roulent trop vite, notamment le soir.

Voilà toutes les propositions que nous mettons sur la table. Nous les soumettons à votre étude et espérons une réponse positive à toutes ces demandes. Notre priorité absolue est la sécurité de nos enfants. C'est le premier point que nous demandons au Collège de prendre en charge. Merci.

B. CHIHI :

Merci aux citoyens qui ont effectué cette interpellation communale. Je voudrais revenir sur un point qui me paraît important. Vous avez soulevé, dans votre interpellation, la question de la concertation citoyenne. Ici, on parle de la mise en sens unique d'une voirie communale, et non régionale. Le Collège a donc toute latitude pour agir.

Ce que je trouve bizarre, c'est que les citoyens qui interpellent le Collège indiquent avoir tendu la main pour trouver des solutions concernant le changement de sens qui a été réalisé. Pourtant, au final, on se rend compte qu'il n'y a pas eu de concertation citoyenne. Cela signifie que la pierre angulaire de cette nouvelle majorité, la concertation citoyenne, n'a pas été respectée. La question de la mobilité a été extrêmement clivante ces dernières années, et on sait qu'au niveau de la campagne électorale, la concertation citoyenne, notamment en lien avec des projets d'adaptation de la mobilité, était une priorité, LA priorité de votre Collège.

Entendre ici que les citoyens n'ont pas été prévenus, qu'il n'y a pas eu de concertation citoyenne ni d'évaluation, alors que c'était votre engagement, est préoccupant. Quant à la compétence de l'Échevine, elle est compétente en matière de mobilité et de participation citoyenne. C'est pour cela que ce poste a été créé. J'espère donc qu'il y aura une prise de conscience au sein de ce Collège et que la discussion pourra être entamée avec les citoyens afin de trouver des solutions et de réaliser une évaluation de cette modification.

Il est effectivement nécessaire de répondre aux différents besoins en matière de sécurité qui existent sur cette avenue. Je vous remercie.

Madame l'Échevine CARLIER donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

La mise en sens unique de l'avenue Nellie Melba a permis, d'une part, de sécuriser les abords de l'école et, d'autre part, de fluidifier la circulation des bus. Nous devons tous nous en réjouir, que nous habitions ou non dans cette avenue. Lorsqu'un axe de

circulation se ferme, les automobilistes ne disparaissent pas par enchantement et utilisent d'autres voies. C'est ce qui s'est passé dans l'avenue Eugène Ysaye.

En toute transparence, Madame l'Échevine de la Mobilité, BENMRAH, vous a partagé les comptages réalisés fin novembre 2025, qui indiquent une augmentation du trafic sur votre voirie. De même, Madame l'Échevine BENMRAH vous a partagé les mesures de vitesse réalisées en décembre 2025, indiquant que très peu d'excès de vitesse y sont commis, et à faible vitesse au-dessus des limites autorisées.

Certes, la mise en sens unique n'a pas fait l'objet d'une étude de report de trafic. Une telle étude n'a d'ailleurs pas été réalisée pour les dernières mises en sens unique, ce qui ne signifie pas qu'elle n'aurait pas mérité d'être menée préalablement à la décision. Cependant, les différents acteurs concernés (riverains, SIAMU, police et STIB) ont été consultés et étaient largement favorables à cette solution. Vous savez que Madame l'Échevine et ses services sont attentifs à la situation de votre avenue. Des discussions ont lieu pour trouver des solutions.

Venons-en à vos propositions.

Par principe, Madame l'Échevine BENMRAH n'est pas opposée à la mise en sens unique de l'avenue Eugène Ysaye. Elle veut cependant éviter que cela provoque de nouveaux reports de circulation dans d'autres rues. Elle est plutôt favorable à la réalisation d'une étude de maille, ce qui implique un budget qui n'est actuellement pas disponible.

Concernant les dispositifs qui pourraient limiter la vitesse, le placement d'îlots dits « Nudge » est à l'étude dans le cadre d'une demande de subvention à Bruxelles-Mobilité. Cependant, comme il vous a été signalé, aucune donnée objective ne vient corroborer des excès de vitesse.

Le passage piéton en haut de l'avenue est bien dégagé. Une demande de passage piéton sera étudiée une fois les dispositifs « Nudge » installés, dans le cadre d'une éventuelle adaptation du rond-point.

La création d'une piste cyclable ne peut se concevoir que si l'avenue passe en sens unique. Une réduction de la voirie serait alors nécessaire pour éviter les augmentations de vitesse des véhicules motorisés que cela ne manquera pas de provoquer. Comme Madame l'Échevine l'a dit, une telle décision, si elle se veut rationnelle et efficace, exigera une étude approfondie.

En conclusion, trop souvent, les aménagements réalisés dans notre commune sous forme de micro-projets ont manqué de vision d'ensemble. Désormais, elle souhaite éviter cela. Vos demandes méritent des moyens et une analyse sérieuse à laquelle vous serez pleinement associés.

## **La représentante des habitants :**

Merci pour la réponse transmise, mais nous insistons : les riverains n'ont pas été consultés pour la rue Nellie Melba. C'est une première chose. Deuxièmement, faut-il attendre qu'un enfant en chaise roulante ou une personne âgée soit renversée avant de réagir ?

Des solutions, oui, il y en a. Une étude doit être faite, d'accord, mais le fait de ne pas avoir de budget ne peut pas laisser cette problématique sans réponse, car il y a un danger réel, en premier lieu pour nos enfants. Ici, nous avons une maman dont l'enfant a failli se faire renverser. Faut-il attendre que cette mère revienne au Conseil pour dire : « Mon enfant est aux soins intensifs » ?

Je suis choquée. J'habite l'avenue Nellie Melba. Pour moi, le trafic a effectivement diminué, c'est hyper confortable. Mais le passage piéton à ce niveau-là, mes enfants l'utilisent pour aller à l'Académie. Ce passage est utilisé régulièrement. Mon enfant l'a traversé alors qu'il n'y avait pas de voiture à gauche ni à droite. Les voitures ne venaient pas de l'avenue Eugène Ysaye, elles venaient du rond-point. Les gens sortent du rond-point et se lancent sur cette avenue à grande vitesse. J'ai dû crier. Mon enfant s'est arrêté, la voiture a freiné net. Il était à un mètre du pare-chocs. Il a eu la peur de sa vie. Ce passage n'est absolument pas visible. Venir dire qu'on va vérifier s'il est vraiment visible ou non, ce ne sont pas des réponses concrètes. Cela me choque vraiment.

J'ai envoyé un mail il n'y a pas longtemps et j'ai eu plusieurs réponses positives disant qu'on allait mettre les choses en place. Mais là, j'entends du bla-bla. Il n'y a rien de concret. Mon avenue est maintenant hyper confortable, mais il y a un danger réel sur l'avenue Eugène Ysaye, que ce soit pour les cyclistes ou les piétons.

Je voudrais aussi ajouter qu'avant, nous étions dans les normes pour une voirie « voiture-confort », et maintenant, nous dépassons largement ces normes. Vous avez créé un problème alors qu'il n'y en avait pas avant, et maintenant, il faut trouver une solution.

Prenez cette avenue en voiture, je peux vous assurer que vous ne roulez pas à 30 km/h. On est facilement au-dessus. Et honnêtement, je le dis, moi aussi, parfois, je dépasse les 30 km/h.

À aucun moment, je n'ai vu d'appareil de comptage des véhicules. Vous faites référence à un comptage. À quel moment, dans la rue, avenue Eugène Ysaye, des appareils de comptage ont-ils été posés ? On ne va pas me dire qu'un être humain est resté pendant une heure à compter le nombre de voitures. Ce n'est pas possible. Pour faire un comptage réel, il faut installer un appareil pendant plusieurs jours. C'est comme cela qu'on fait un comptage.

Les statistiques ne se basent pas sur une demi-heure, mais sur plusieurs jours, semaines, mois, en période de vacances, scolaire et non scolaire. C'est comme cela qu'on fait un comptage de voirie.

**Madame l'Échevine CARLIER :**

Je voulais vous dire que j'avais répondu au sujet du passage zébré en haut de l'avenue. Une demande de passage piéton sera étudiée une fois les dispositifs « Nudge » installés et dans le cadre d'une éventuelle adaptation du rond-point.

Madame l'Échevine est donc absolument ouverte au réaménagement du passage et à l'adaptation du rond-point.

Pour ce qui est du comptage, il a été réalisé en décembre 2025, comme je l'avais dit. À la fin de sa réponse, elle a également indiqué que vous serez pleinement associés à vos demandes, qui méritent des moyens et une analyse sérieuse.

**Monsieur le Président VAN GOIDSENHOVEN :**

Évidemment, l'absence d'un Échevin est toujours un léger problème. Nous lui proposerons donc de reprendre contact directement avec vous pour poursuivre cet examen de la situation de façon plus directe et moins formelle.

**La représentante des habitants :**

J'aimerais encore demander une chose : on parle, mais déjà, nous voulons des délais. Nous allons le demander à l'Échevine.

On parle aussi de ralentisseurs de type « Nudge ». Il faut savoir qu'ici, nous avons 1 000 voitures par heure qui passent dans notre rue, et personne n'a envie d'avoir un dos d'âne ou un ralentisseur de type coussin berlinois devant sa porte. Avec 1 000 voitures par heure, on imagine les vibrations. C'est une solution de facilité, ce n'est pas une vraie solution. Aucun riverain ne veut avoir cela devant chez lui. Même si cela ralentit, c'est invivable avec 1 000 voitures par heure.